

## CONDITIONS D'INSCRIPTION A DIRECTFERMIERS31

Dernière mise à jour des Conditions d'inscription : 1<sup>er</sup> juin 2025.

### PREAMBULE

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne (ci-après dénommé « **CD31** ») a conçu une plateforme de présentation des producteurs en vente directe en Haute-Garonne. Dénommée « **DirectFermiers31** », elle est accessible par ce lien : [www.haute-garonne.fr/directfermiers31](http://www.haute-garonne.fr/directfermiers31).

DirectFermiers31 recense les productrices et producteurs haut-garonnais(e)s en vente directe (ci-après dénommé(e)s « **Producteur(s) loca(ux)** »). Elle leur permet de publier une fiche d'identification de leurs exploitations déclinant la nature de leurs produits locaux et leurs lieux de vente.

Cette inscription est faite à l'initiative de chaque Producteur local. Elle implique la collecte et la publication d'informations relatives aux Producteurs qui s'y inscrivent et à leurs exploitations. Ces informations ont vocation à être publiées par le CD31 en open data.

### Art. 1– OBJET DES CONDITIONS D'INSCRIPTION À DIRECTFERMIERS31

Les présentes conditions d'inscription à DirectFermiers31 (ci-après dénommées « **Conditions d'inscription** ») définissent et encadrent les modalités d'inscription à DirectFermiers31 et à son annuaire qui les recense (ci-après dénommé « **Annuaire** »).

### Art. 2– APPLICATION DES CONDITIONS D'INSCRIPTION À DIRECTFERMIERS31

Les Conditions d'inscriptions sont applicables à tout Producteur local inscrit sur DirectFermiers31 et sur l'Annuaire.

Pour les Producteurs locaux inscrits avant la mise à jour des Conditions d'inscription, une information préalable leur est adressée par courrier à l'adresse électronique qu'ils ont déjà renseignée. Ils peuvent contacter le CD31 pour obtenir des précisions : [dae@cd31.fr](mailto:dae@cd31.fr).

### Art. 3– ACCEPTATION DES CONDITIONS D'INSCRIPTION À DIRECTFERMIERS31

**L'inscription à l'Annuaire implique l'acceptation des présentes Conditions** d'inscription de la part de chaque Producteur local qui s'inscrit sur DirectFermiers31 dans le but d'apparaître sur la plateforme et sur l'Annuaire.

Cette acceptation s'effectue par déclaration à l'issue du remplissage du formulaire d'inscription mis à disposition par internet par le CD31. **L'acceptation vaut également pour la mise en open data** des informations des Producteurs locaux.

L'acceptation des Conditions d'inscription implique l'acceptation des traitements de données personnelles des Producteurs locaux (voir article correspondant des Conditions d'inscription).

Les mineurs de moins de quinze (15) ans ne sont pas autorisés à s'inscrire sur DirectFermiers31 autant que sur l'Annuaire.

### Art. 4– CREATION ET GESTION DE DIRECTFERMIERS31 ET DE SON ANNUAIRE

DirectFermiers31 et son Annuaire sont créés et exclusivement gérés par la Direction de l'agroécologie (**DAE**) du CD31.

Les Producteurs sont autorisés à utiliser et diffuser le lien internet de DirectFermiers31 qui présente leur exploitation. Ils sont également en droit d'utiliser les noms et logos de DirectFermiers31.

Toute autre utilisation des noms, marques et logos du CD31, de DirectFermiers31 et/ou de son Annuaire est soumise à autorisation préalable de la part du CD31. Pour toute demande, veuillez-vous adresser à : [dae@cd31.fr](mailto:dae@cd31.fr).

## **Art. 5– DESTINATION DE DIRECTFERMIERS31 ET DE SON ANNUAIRE**

DirectFermiers31 et son Annuaire sont destinés aux Producteurs locaux dont le siège d'exploitation est situé sur le territoire de la Haute-Garonne et effectuant de la vente en circuit court, qu'il s'agisse de personnes physiques ou morales.

Les entreprises de distribution, les industriels et les exploitations à grande échelle ne sont pas autorisés à s'inscrire sur DirectFermiers31.

Le CD31 contrôle l'inscription des personnes et des sociétés sur DirectFermiers31. Il se réserve le droit de refuser et/ou de supprimer toute inscription qui ne correspond pas aux critères ci-dessus énoncés.

## **Art. 6– MODALITES DES DEMANDES D'INSCRIPTION ET DE DESINSCRIPTION A DIRECT-FERMIERS31**

L'inscription et la désinscription sur DirectFermiers31 sont libres, gratuites et soumises aux conditions précédemment énoncées à conditions de remplir les critères présentement énoncés.

### **➤ INSCRIPTION À DIRECTFERMIERS31**

L'inscription à DirectFermiers31 et à son l'Annuaire s'effectue uniquement sur demande par mail à [dae@cd31.fr](mailto:dae@cd31.fr) ou à partir du formulaire disponible en ligne par le lien suivant : [www.haute-garonne.fr/directfermiers31](http://www.haute-garonne.fr/directfermiers31).

Cette inscription est libre, volontaire et gratuite ; elle implique :

- l'affichage du nom et des coordonnées de chaque Producteur local inscrit sur DirectFermiers31 ;
- la diffusion des informations de chaque Producteur local sur DirectFermiers31 via son Annuaire : fiche d'identification, affichage sur la carte interactive et mise à disposition de coordonnées de contact ;
- la mise à disposition de ces mêmes informations en vue de leur réutilisation selon les règles d'*open data* habituelles (cf. CRPA, [art. L. 300-1 et s.](#)).

Un courrier électronique de confirmation d'inscription est adressé par le CD31 à chaque Producteur local qui vient de s'inscrire à partir du formulaire. Ce courrier contient un document sous format Excel qui permet de compléter les informations utiles pour apparaître sur DirectFermiers31, dans l'Annuaire et sur la carte interactive de la plateforme.

La direction de l'agroécologie du CD31 prendra systématiquement contact avec le Producteur local pour échanger sur cette démarche d'inscription et lui demander possiblement des précisions et/ou des compléments d'informations.

### **➤ DESINSCRIPTION À DIRECTFERMIERS31**

Tout Producteur local qui souhaite être désinscrit doit obligatoirement en faire la demande à l'adresse suivante : [dae@cd31.fr](mailto:dae@cd31.fr).

Le Producteur local qui souhaite être désinscrit n'a pas à motiver sa demande.

Le CD31 procède à la désinscription sous un mois environ.

La désinscription entraîne la suppression de toutes les informations préalablement accessibles du Producteur local sur DirectFermiers31 autant que sur l'Annuaire.

## Art. 7– PROPRIÉTÉ DES DONNÉES PRÉSENTES SUR DIRECTFERMIERS31

Tous les éléments présents sur DirectFermiers31, y compris les informations, sont la propriété du CD31 en tant que producteur de bases de données (CPI, [art. L. 341-1 et s.](#)).

## Art. 8– PUBLICATION DES INFORMATIONS

Chaque Producteur local est responsable de la véracité et de l'exactitude des informations qu'il fournit au CD31 pour la mise en ligne sur DirectFermiers31 et l'Annuaire.

Le CD31 contrôle la qualité desdites informations dans le cadre d'une obligation de moyens.

Seules les informations suivantes sont publiées sur DirectFermiers31 :

- |                                                                       |                                                      |
|-----------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| - nom, prénom et contacts du Producteur local ;                       | - tarifs pratiqués ;                                 |
| - dénomination sociale et coordonnées de sa société ou exploitation ; | - modalités de paiement proposées aux clients ;      |
| - produits commercialisés ;                                           | - modes de distribution des produits commercialisés. |
| - périodes et horaires d'ouverture ;                                  | - Texte libre renseigné par le Producteur local      |

Toutes les informations fournies par chaque Producteur local sont mises à disposition en *open data*.

## Art. 9– MISE EN OPEN DATA DES INFORMATIONS RELATIVES AUX PRODUCTEURS LOCAUX

Toutes les données et informations fournies par chaque Producteur local sont reçues par le CD31 dans le cadre de ses missions de service public de développement du territoire et du tourisme.

Ces données et informations sont des informations publiques au sens de l'[article L. 300-2](#) du Code des relations entre le public et l'administration. Elles sont mises à disposition par le CD31 en vue de leur réutilisation dans les conditions habituelles de l'open data par chaque réutilisateur qui le souhaite. À ce titre, elles sont placées sous Licence Étalab 2.0 : **Licence ouverte / Open Licence** ([www.etalab.gouv.fr/wp-content/uploads/2017/04/ETALAB-Licence-Ouverte-v2.0.pdf](http://www.etalab.gouv.fr/wp-content/uploads/2017/04/ETALAB-Licence-Ouverte-v2.0.pdf)).

## Art. 10– RESPONSABILITÉS

La présence d'un quelconque Producteur local sur DirectFermiers31 ne garantit pas, de la part du CD31, la valeur des informations ni des produits proposés par ledit Producteur local.

Toutes les informations et données publiées à partir de DirectFermiers31 et sur l'Annuaire sont fournies et mises à disposition dans le cadre d'une obligation de moyens.

Seules des informations et des données qui respectent les lois et règlements en vigueur sont présentes et affichées sur DirectFermiers31 et sur l'Annuaire. Le CD31 se réserve le droit de supprimer ou retirer toute information ou donnée qui ne respecterait pas ces critères. Il en va de même pour celles qui ne correspondent pas à ses missions de service public.

## Art. 11– SIGNALER UN PROBLÈME OU UN CONTENU VISIBLEMENT ILLÉGAL

Tout internaute est libre de signaler au CD31 tout problème rencontré et/ou tout contenu qui lui semble visiblement illégal sur DirectFermiers31 ou sur l'Annuaire.

Le signalement s'effectue à l'aide de l'adresse électronique suivante : [dae@cd31.fr](mailto:dae@cd31.fr).

## Art. 12– PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES DES PRODUCTEURS LOCAUX

La mise à disposition publique des informations et données des Producteurs locaux sur DirectFermiers31 implique des traitements de données personnelles desdites Producteurs de la part du CD31, en qualité de responsable du traitement.

Ces traitements sont effectués pour l'exécution des conditions d'inscription et pour la publication des informations des Producteurs locaux sur DirectFermiers31 et sur l'Annuaire ainsi que pour leur mise à disposition en open data.

Seules les données personnelles suivantes des Producteurs locaux sont publiées : nom et prénom ainsi que, selon la situation professionnelle de chaque producteur local, domicile personnel et sa localisation sur la carte interactive, numéro de téléphone personnel, adresse électronique personnelle, photos d'identification.

Le CD31 n'opère aucun traitement de données sensibles.

Quant à leurs données personnelles, les Producteurs locaux disposent des droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de portabilité.

Pour toute demande ou pour exercer leurs droits quant à leurs données personnelles, les Producteurs locaux doivent s'adresser au délégué à la protection des données du CD31 : 05-34-33-36-06 – [dpd.haute-garonne@cd31.fr](mailto:dpd.haute-garonne@cd31.fr).

## Art. 13– STIPULATIONS DIVERSES

### 1. Résolution des litiges

En cas de litige entre un Producteur local et le CD31 concernant les Conditions d'inscription, les parties concernées doivent se réunir pour tenter de résoudre à l'amiable ledit litige.

### 2. Tribunal compétent

Tout litige qui n'est pas résolu à l'amiable est exclusivement soumis à la compétence du tribunal administratif de Toulouse.

### 3. Droit applicable

L'application des conditions d'inscription est exclusivement soumise au droit français.

### 4. Contacts

Pour plus de renseignements, veuillez-vous adresser à : [dae@cd31.fr](mailto:dae@cd31.fr).